

Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



• Novembre 2016

Marchés à la production vrac 2016-17

2016/17 en 1000 hl	Volumés cumulés pour la campagne		
	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins de France (SIG)	95 (-16 %)	23 (+46 %)	65 (-2 %)
Vins de France (SIG) de cépages	22 (-41 %)	3 (+45 %)	16 (-62 %)
Total IGP	153 (-1 %)	104 (+13 %)	90 (-25 %)
IGP de cépages	94 (+3 %)	38 (-13 %)	64 (-37 %)
AOC	=	↘	↘

2016/17 en €/hl	Prix moyens pour la campagne		
	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins de France (SIG)	66,95 (-10 %)	66,02 (-11 %)	66,80 (-25 %)
Vins de France (SIG) de cépages	83,94 (+3 %)	70,53 (-11 %)	94,60 (-3 %)
Total IGP	88,53 (+0 %)	80,03 (-12 %)	100,82 (-1 %)
IGP de cépages	94,61 (+1 %)	84,40 (-9 %)	107,27 (+3 %)
AOC	↗	=	↗

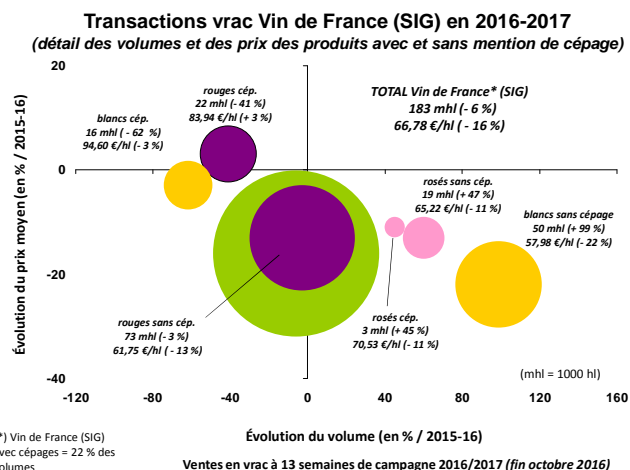
Marchés à la production

D'après les données des contrats d'achat à fin octobre 2016, les transactions en vrac de vins de France SIG et de vins IGP reculent par rapport à la campagne 2015-2016 pour les vins rouges et blancs et progressent en rosés (après une campagne particulièrement faible). Toutes couleurs confondues, les volumes de ventes sont légèrement inférieurs à la campagne précédente en vins AOC avec une stabilité des ventes en rouges et une baisse en blancs et rosés.

Les prix moyens sont en baisse sur l'ensemble des segments pour les vins rosés et pour les vins de France SIG et IGP en blanc. Les prix des vins rouges sont à l'inverse en progression pour la plupart des segments.

Marché Vins de France (SIG)

Le marché des vins de France (SIG) reste avec des volumes de ventes plus faibles que lors de la campagne 2015-2016. En cumul sur les trois premiers mois de la campagne, les échanges de Vins de France (SIG) s'élève à 183 milliers d'hectolitres, soit une baisse de 6 % par rapport à 2015-2016.



(*) Évolutions par rapport à 13 semaines de campagne 2015/16 pour les IGP et VSIG, 9 semaines pour les AOC.

78 % des ventes concernent des vins vendus sans mention de cépage ce qui représente 142 milliers d'hl (soit +25 % par rapport à la campagne précédente) réparties en 73 milliers d'hl de rouges (-3 %),

50 milliers d'hl de blancs (+99 %) et 119 milliers d'hl de rosés (+47 %).

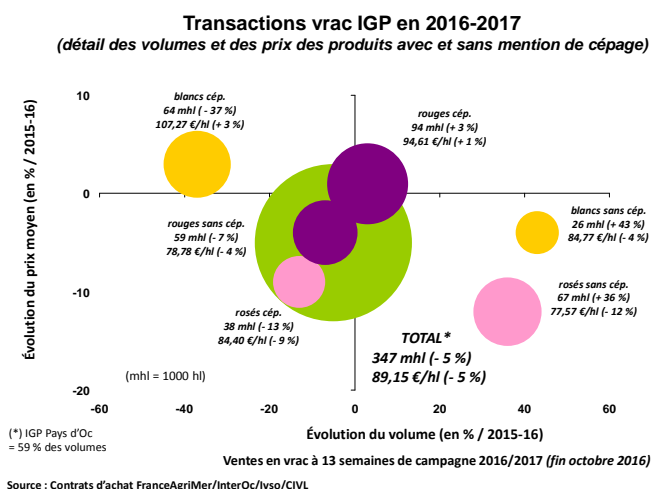
Les ventes de Vins de France (SIG) mentionnant un cépage représentent 22 % des transactions, soit un volume cumulé de 41 milliers d'hl (-49 % par rapport à 2015-2016), dont 22 milliers d'hl de rouges (-41 %), 16 milliers d'hl de blancs (-62 %) et 3 milliers d'hl de rosés (+45 %).

Les prix sont globalement en baisse pour les vins de France (SIG) avec mention de cépage par rapport à la campagne 2015-2016 avec des prix supérieurs de 3 % en rouges (83,94 €/hl), en baisse de 11 % pour les rosés (70,53 €/hl) et de 3 % pour les blancs (94,60 €/hl).

Pour les vins sans mention de cépage, les cours sont en baisse de 22 % pour les blancs à 57,98 €/hl, de 11 % pour les rosés à 65,22 €/hl et de 13 % pour les rouges à 61,75 €/hl.

Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

Les transactions en vins IGP sur le début de campagne sont en repli par rapport à la campagne 2015-2016. En cumul, les ventes progressent pour les vins rosés et sont en baisse pour les vins rouges et les vins blancs. Les transactions en vins IGP sont ainsi 5 % inférieures à celles de la campagne précédente.



56 % des échanges concernent les vins vendus avec une mention de cépage, soit 195 milliers d'hl (-17 % par rapport à 2015-2016) répartis en 94 milliers d'hl de rouges (+3 %), 64 milliers d'hl de blancs (-37 %) et 38 milliers d'hl de rosés (-13 %).

Les ventes de vins sans mention de cépage (44 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 151 milliers d'hl (+16 %), dont 59 milliers d'hl de rouges (-7 %), 67 milliers d'hl de rosés (+36 %) et 26 milliers d'hl de blancs (+43 %).

Les cours des IGP avec mention de cépage s'établissent à 94,61 €/hl (+1 %) pour les rouges, à 84,40 €/hl pour les rosés (-9 %) et à 107,27 €/hl (+3 %) pour les blancs.

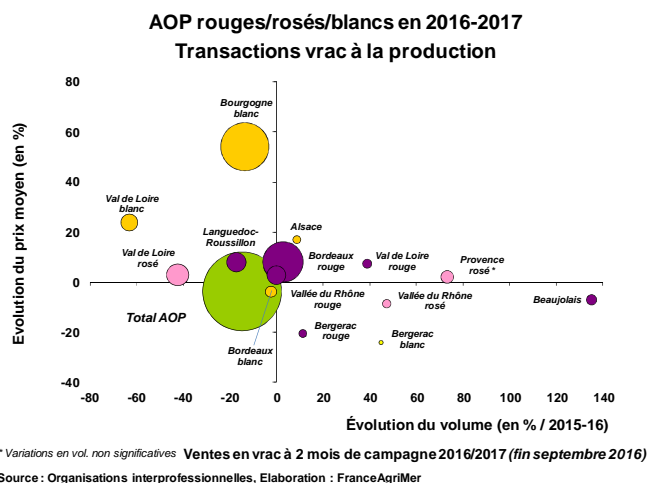
Sans mention de cépage, le prix des transactions est de 78,78 €/hl en rouges (-4 %), de 77,57 €/hl en rosés (-12 %) et de 84,77 €/hl en blancs (-4 %).

Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP)

Le début de la campagne de commercialisation des vins à AOC/AOP vrac est en légère baisse en termes de volumes vendus et de prix par rapport à la campagne précédente.

Les transactions en vins rosés sont en baisse du fait du ralentissement des ventes dans les principales régions productrices. Les appellations en rouges sont plus dynamiques en termes de ventes. Les ventes de vins blancs sont en retrait du fait de ventes en baisse par rapport à la campagne précédente dans l'ensemble des régions productrices.

Les transactions se font sur des bases de prix en hausse pour les vins d'appellations rouges et blancs avec notamment une augmentation en Alsace et en Bourgogne blanc.



Sorties de chais des récoltants 2016-2017

Evolution des sorties de chais des récoltants 2016-17 vs 2015-16

	Sorties de chais (en million d'hl)		
	2016-17	2015-16	Var. en %
AOC/AOP	1,872	1,332	+40,5 %
IGP	1,070	0,774	+38,2 %
VSIG et autres	0,445	0,279	+59,1 %
TOTAL	3,387	2,386	+41,9 %

Sorties de chais à 1 mois de campagne 2016-2017 (fin août 2016)

Source : DGD01

Consommation

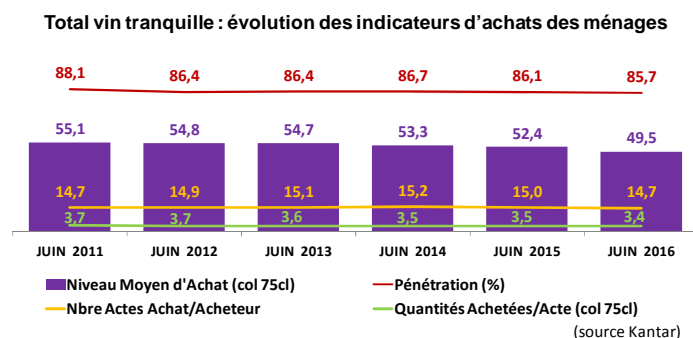
Achats de vins tranquilles par les ménages français pour leur consommation à domicile de juin 2015 à juin 2016 (source : Kantar)

Les résultats présentés ci-après sont issus du panel Kantar sur le marché des vins tranquilles de juin 2015 à juin 2016. Ce panel, constitué de 12 000 ménages dits ordinaires qui déclarent l'ensemble de leurs achats pour la consommation à domicile quelque soit le circuit d'approvisionnement, ne prend pas en compte la consommation dans les cafés, hôtels et restaurants, ni celle réalisée par les ménages en vacances, pas plus que celle des ménages dits collectifs.

D'après les résultats du panel Kantar à fin juin 2016, les ménages français ont été moins nombreux à acheter du vin tranquille par rapport à 2015 (-0,4 %) et à la moyenne quinquennale (-1,2 %).

Ils ont dans le même temps réduit leur fréquence d'achat à 14,7 actes d'achats annuels (-2,2 % vs 2015 et -2 % vs 2011/15), et diminué le poids de leur panier à 3,4 cols par acte d'achat (-3,5 % vs 2015 et -6,6 % vs 2011/15).

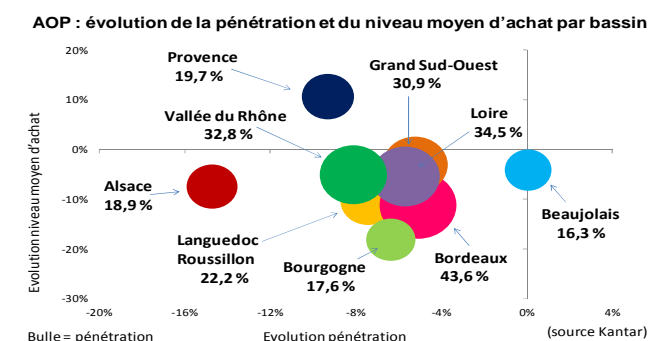
Ces changements de comportements ont entraîné une baisse de leur niveau moyen d'achat de 5,6 % vs 2015 et de 8,5 % vs 2011/15, à 49,5 cols annuels.



Le prix moyen d'achat a, pour sa part, augmenté de 3,6 % vs 2015 et de 9,5 % vs 2011/15, à 2,67 €/col.

Ces indicateurs à la baisse reflètent la tendance des achats de vins nationaux :

Les AOP, en recul sur tous les indicateurs, perdent des acheteurs par rapport aux trois dernières campagnes sur l'ensemble des vignobles, à l'exception du Beaujolais. En termes de niveau moyen d'achat, seule la Provence progresse de 10,6 % à 8,4 cols annuels.



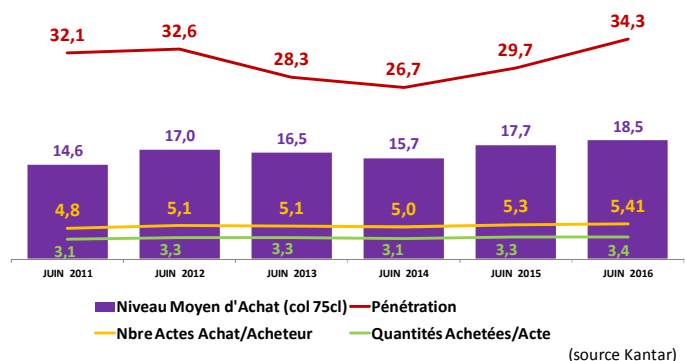
Les IGP de cépages sont mal orientés sur l'ensemble des indicateurs ; les IGP standard recrutent de nouveaux acheteurs, mais la fréquence d'achat en baisse génère un recul du niveau moyen d'achat (-6,9 % vs 2015 et -14,6 % vs 2011/15).

Les vins de France SIG enregistrent pour leur part leurs niveaux les plus bas en pénétration (29%), en niveau moyen d'achat (11,6 cols), en nombre d'actes d'achats (3,5) et en quantités achetées à l'acte (3,3 cols).

En revanche, et malgré une perte d'acheteurs de 6,3 % vs 2015 et de 7,6 % vs 2011/15, les vins étrangers progressent à la fois en niveau moyen d'achat (+27,5 % vs 2015 et +25,8 % vs 2011/15), en fréquence d'achat (+13,1 % vs 2015 et +16,8 % vs 2011/15) et en taille de panier (+12,8 % vs 2015 et +8,4 % vs 2011/15).

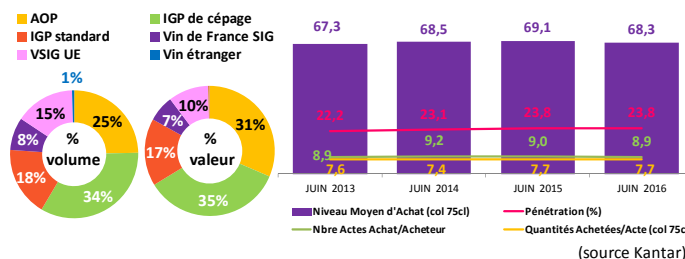
Quant aux vins sans IG en provenance de l'Union européenne, ils progressent sur tous les indicateurs, où ils atteignent leurs niveaux les plus élevés.

VSIG UE : évolution des indicateurs d'achats des ménages



L'achat de vin tranquille en bag in box reste en vogue, malgré une baisse du niveau moyen d'achat (-1,2 %) et du nombre d'actes d'achats (-1,4 %) par rapport à la campagne précédente.

Vin tranquille en bag in box : structure et évolution des achats des ménages



Par rapport à 2015, le nombre de ménages acheteurs de vin tranquille en bag in box reste stable (23,8 %) tout comme les quantités achetées à l'acte (7,7 cols). Par rapport aux trois campagnes précédentes, ces indicateurs progressent respectivement de 3,6 % et de 1,6 %.

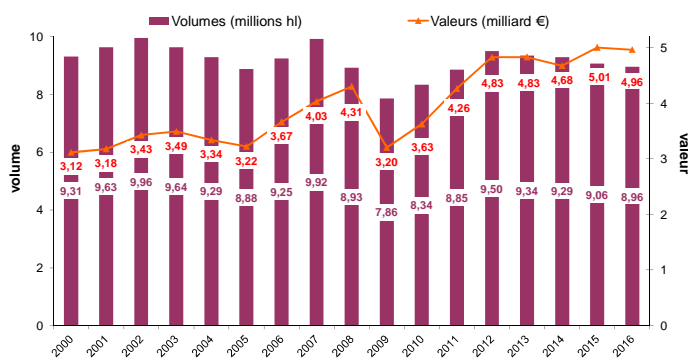
Commerce extérieur

Les exportations françaises de vins

Cumul 8 mois 2016 (janvier-août)

Par rapport à la période allant de janvier à août 2015, les exportations françaises de vins reculent très légèrement à la fois en volume et en valeur (-1 % dans les deux cas). Les volumes exportés sur le cumul de janvier à août 2016 atteignent ainsi 8,96 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de 4,96 milliards d'euros.

Les exportations françaises de vins
8 mois 2016 (janvier-août)

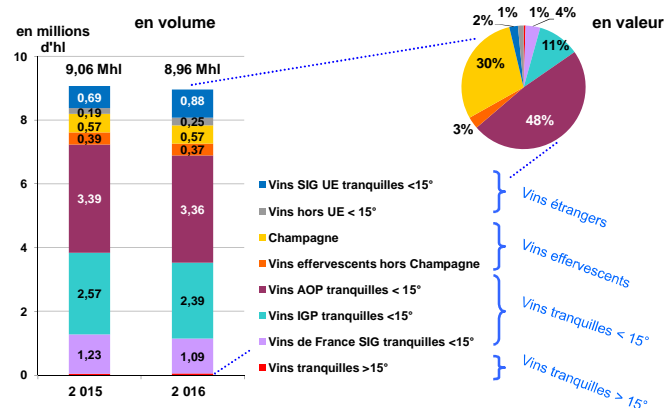


Source : Agreste
Elaboration FranceAgriMer

Les exportations françaises par catégorie

En volume, les 8 premiers mois de 2016 ont été marqués par un recul des exportations comparé à la même période 2015 sur plupart des catégories, à l'exception du Champagne qui se maintient et des vins étrangers qui progressent (+32 % pour les vins hors UE et +28 % pour les vins SIG UE). La baisse globale des exportations est en partie due au manque de disponibilités causé par des années de faibles récoltes.

Les exportations françaises de vins par catégorie
8 mois 2016 (janvier-août)



Source : Douanes françaises
Elaboration FranceAgriMer

En valeur, on observe également une stabilité des exportations sur la catégories des vins effervescents et une hausse soutenue pour les vins étrangers réexportés

(+42 % pour les VSIG UE et +30 % pour les vins hors UE). A l'inverse, les exportations ont reculé en valeur pour les IGP (-4 %), les Vins de France SIG (-12 %) et les AOP (-2 %).

Sur la période allant de janvier à août 2016, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

Effervescents

- Champagne, 6 % en volume, 30 % en valeur ;
- Autres effervescents, 4 % en volume, 3 % en valeur ;

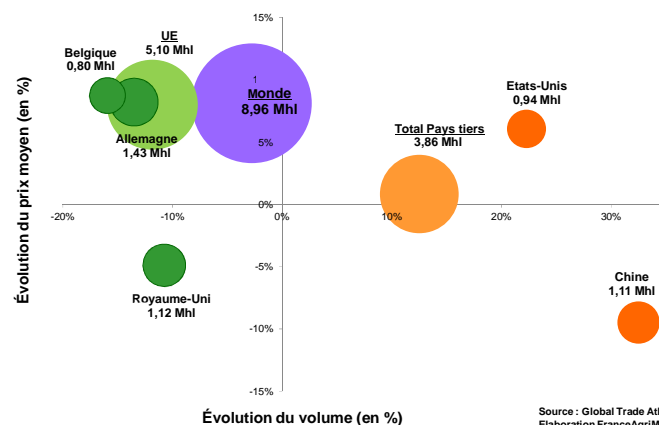
Vins tranquilles < 15°

- AOP, 38 % en volume, 48 % en valeur ;
- IGP, 27 % en volume, 11 % en valeur ;
- Vins de France SIG, 12 % en volume, 4 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 10 % en volume, 2 % en valeur ;
- Vins hors UE, 3 % en volume, 1 % en valeur.

Les exportations françaises par destination

Pour le cumul janvier-août 2016, les exportations françaises de vins vers les pays de l'UE reculent en volumes par rapport à la moyenne quinquennale, notamment vers les principales destinations : l'Allemagne (-13 %), le Royaume-Uni (-11 %) et la Belgique (-16 %). A l'inverse, elles sont en progression vers les pays tiers (+13 %), et tout particulièrement vers la Chine (+32 %). L'Allemagne reste le premier marché en volume des vins français à l'export avec 16 % de part de marché, devant le Royaume-Uni (13 %), la Chine (12 %), les Etats-Unis (10 %) et la Belgique (9 %).

Les exportations françaises de vins par destination
8 mois 2016 (janvier-août)



Source : Global Trade Atlas
Elaboration FranceAgriMer

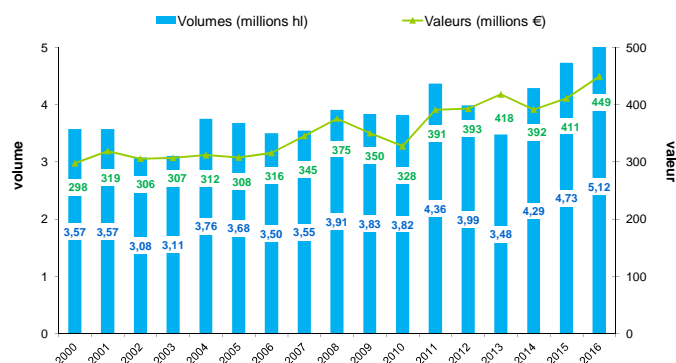
Le Royaume-Uni n'apparaît plus comme le premier marché pour les vins français en valeur (13 % de part de marché). Outre les volumes en baisse, les vins français exportés vers ce marché ont été moins bien valorisés sur la période janvier-août 2016, avec un prix moyen en baisse de 5 % par rapport à la moyenne 5 ans. Désormais, les Etats-Unis deviennent le premier marché des exportations françaises de vins en valeur avec 0,88 milliard d'euros d'exportations sur janvier-août 2016 (18 % de part de marché en valeur).

En termes de valorisation, le prix moyen des exportations a augmenté au global (+8 % vs moyenne 5 ans), tout particulièrement vers les Etats-Unis où le prix moyen a

dépassé les 9 €/litre (+6 % vs moyenne 5 ans). La forte présence des effervescents dans les importations américaines (18 % des volumes) et des vins tranquilles AOP (57 %) expliquent le haut niveau de prix moyen à l'export vers ce marché. En revanche, le prix moyen des exportations vers le marché chinois a été moindre (-9 % vs moyenne janvier-août 2011 à 2015).

Les importations françaises de vins Cumul 8 mois 2016 (janvier-août)

Les importations françaises de vins 8 mois 2016 (janvier-août)



Source : Agreste
Elaboration FranceAgriMer

Les volumes de vins importés par la France ont significativement progressé sur janvier-août 2016 (+8 % vs la même période 2015), cela fait suite à un cumul janvier-août 2015 déjà marquée par une hausse des volumes importés (+10 % vs la même période 2014). En valeur, les importations françaises affichent une progression encore plus soutenue (+9 %).

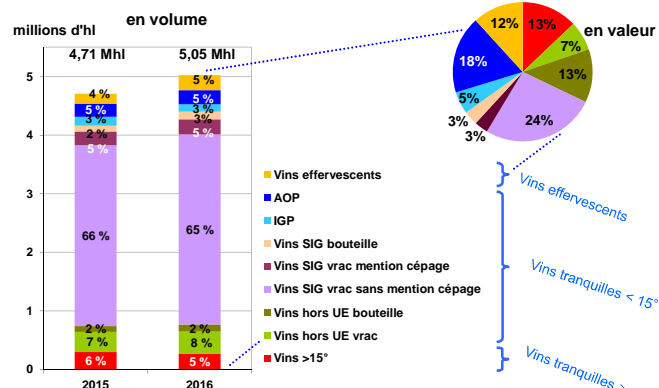
Au final, pour les 8 premiers mois de 2016, les importations affichent un niveau jamais égalé tant en volume avec 5,12 millions d'hectolitres, qu'en valeur avec 449 millions d'euros.

Les importations françaises par catégorie

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vins en vrac. La France n'aura jamais eu autant recours aux importations de vins en vrac qu'au cours de la période allant de janvier à août 2016. Ces dernières passent pour la première fois au-dessus de la barre des 4 millions d'hectolitres. Le manque de disponibilité en vin d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a, en effet, de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande en vins SIG à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations. La majeure partie de ces volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Ces derniers représentent 65 % des volumes et

26 % des valeurs importées par la France sur le cumul janvier-août 2016.

Les importations françaises de vins par catégorie 8 mois 2016 (janvier-août)



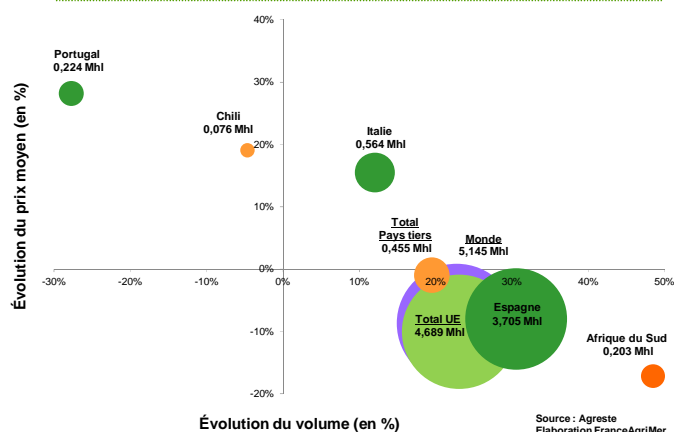
Source : Douanes françaises
Elaboration FranceAgriMer

Les importations françaises par provenance

En volume, la montée en puissance de l'Espagne constatée au cours des campagnes précédentes se confirme à nouveau sur janvier-août 2016. En effet, la part de marché de l'Espagne dans les importations françaises de vins est de 72 % contre 68 % sur la moyenne quinquennale. L'origine Espagne domine surtout parmi les vins en vrac SIG sans mention de cépage (90 % de part de marché en volume).

Parmi les importations, en valeur, le poids de l'Espagne est plus modéré avec 39 % de part de marché en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas). De plus le prix moyen des importations en provenance d'Espagne est en diminution par rapport à la moyenne 5 ans (-8 %).

Les importations françaises de vins par provenance 8 mois 2016 (janvier-août)



Source : Agreste
Elaboration FranceAgriMer

A contribué à ce numéro : unité Cultures et filières spécialisées / service Marchés et études des filières